



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/009
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre deux procédures de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située 1648 route des Marais, sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont les références Haropa Solutions sont les n° 4848 et n° 5156 et en vue de l'implantation d'une activité d'exploitation d'entrepôts logistiques frigorifiques.

A l'issue des procédures de publicité susmentionnées, la Société ENTREPÔTS GODFROY, Rue de l'Avenir – 14650 CARPIQUET, SIREN n° 337 543 938 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société ENTREPÔTS GODFROY ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-208 portant sur la dépendance susvisée le 16/12/2019.

Description de la dépendance : Parcelle de terrain du domaine public d'une surface de 28 778 m².
Durée de la Convention d'Occupation Temporaire (COT) : Trente (30) ans à compter du 16/12/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **20/12/2019**